

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde 2

« Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ? Pour une approche longitudinale de la décision électorale »

Session 1

BRÉCHON Pierre (Institut d'études politiques de Grenoble/PACTE)
Pierre.Brechon@iep.upmf-grenoble.fr

<p>Les facteurs explicatifs de l'abstention : quelles relations entre abstention et processus d'individualisation sur une longue période ?</p>

L'abstention se définit négativement. C'est le non comportement d'un citoyen qui ne se déplace pas pour voter, alors qu'il est invité à le faire par le système politique. Il y a certainement de nombreuses explications possibles de cette non participation (Bréchon, 2004 et 2006). On a souvent opposé ou au moins mis en tension les explications de type social (le déficit d'intégration sociale expliquant l'abstention) et les explications d'ordre politique (l'abstention exprimerait une attitude politique de rejet à l'égard de toute la classe politique ou à l'égard de l'offre politique présente à une élection particulière) (Lancelot 1968 ; Subileau, Toinet 1993 ; Subileau, 1997). J'ai quant à moi essayé d'expliquer qu'il y avait désormais aussi une tendance à la montée de l'abstention qui pouvait être liée à l'évolution longue des valeurs et notamment à la montée de l'individualisation (Bréchon, 2002).

Les sociétés européennes sont depuis quelques décennies marquées par cette montée des valeurs d'individualisation, comme de nombreux travaux ont pu le manifester ces dernières années (Ester, Halman, Moor, 1993 ; Bauman, 2001; Ulrich et Beck-Gernsheim, 2002 ; Bréchon, 2003 ; Bréchon et Tchernia, 2002). L'individualisation n'est pas l'individualisme. C'est la culture du « chacun son choix » et non pas du « chacun pour soi ». Dans tous les domaines de la vie, les individus se veulent originaux, ils veulent réfléchir leurs choix et ne pas se les laisser dicter par la tradition, leurs parents, les habitudes, les maîtres à pensée, les institutions... Ces choix ne sont en rien automatiques ou déterminés d'avance, ils se font dans le tâtonnement et les hésitations, chacun estimant avoir le droit de faire ses expériences, d'éprouver ce qui fait sens pour lui. Avant de se décider, aussi bien en matière familiale que professionnelle, religieuse ou politique, chacun veut avoir de bonnes raisons d'agir (Boudon, 2003). En matière politique, cette montée de l'individualisation peut s'observer en France à travers différents aspects, listés ci-dessous avant de se centrer sur l'abstention.

La montée de l'individualisation en politique

Si l'individualisation en politique correspond à davantage de rationalisation des choix, les Français doivent donc manifester des capacités croissantes à juger, **une compétence politique plus importante, une politisation elle-même en développement**. Il faut reconnaître que ces progressions ne sont pas absolument évidentes. Cependant on a pu noter que le sentiment de

compétence a plutôt progressé entre 1966 et 1978, il est étonnamment fort en 2002 et est redescendu en 2007 au même niveau qu'en 1978. La moitié des individus s'estiment qualifiés et autorisés à parler politique, à faire des choix en la matière¹. Concernant la politisation (définie comme une valorisation du domaine politique), on a pu hésiter sur les évolutions. Il semblait autour des années 2000 que la politisation était stagnante dans de nombreux pays européens, mais qu'elle avait tendance à s'effriter chez les jeunes. Vue sur le long terme, il semblait y avoir surtout un affaiblissement de la part de population totalement apathique et hors du champ politique, beaucoup de personnes étant peu politisées mais ayant un minimum de connaissances et d'appréhensions politiques. Les enquêtes électorales récentes donnent à nouveau l'impression d'une montée de la politisation (tableau 1). Cet indicateur synthétique est aussi probablement composite. Il comporte plusieurs dimensions et se révèle donc sensible à des mouvements périodiques liés à la confiance faite à la politique à chaque moment du temps. Il est en tout cas clair que l'indicateur s'est fortement relevé entre 2002 et 2007².

Tableau 1 – L'intérêt politique déclaré en France (% verticaux).

	1967 post- légis	1978 post- légis.	1988 post- prési	1995 post- prési	1997 post- légis	2002 pré-prési	2002 post- prési	2007 pré- prési	2007 post- prési
Beaucoup	5	12	10	12	11	10	15	15	19
Assez	12	34	32	37	36	32	42	34	43
Peu	36	36	38	36	38	39	34	36	28
Pas du tout	46	18	20	15	15	19	9	15	10

Sources : enquêtes électorales après les élections voir 2002 – post prési

La nature des grands débats politiques a aussi évolué. Dans les années 1970, l'opposition entre les grands camps politiques était plus nette, une coalition de gauche qui voulait changer profondément la société s'opposait à une coalition de droite, qui voulait avant tout maintenir le système libéral et capitaliste, et faire seulement quelques réformes. La politique était manichéenne, en noir et blanc. Elle est aujourd'hui beaucoup plus nuancée, en camaïeu. **Beaucoup refusent les grandes idéologies et les systèmes de sens absolus.** On a besoin des grands théoriciens et maîtres à penser, ils constituent **des repères que l'on va critiquer**, on va en prendre et en laisser dans les différentes théories proposées. Nos contemporains adoptent aujourd'hui très souvent des idées politiques bricolées, qui se veulent originales, à distance des grandes théories qu'ils reprennent pourtant en partie. Le clivage gauche droite garde un sens mais les idées sont plus nuancées, il y a moins de polarisation, sauf chez les minorités extrémistes. Les programmes politiques s'opposent beaucoup moins nettement. Les réformes proposées sont plus limitées et parfois assez techniques, les enjeux n'en sont pas toujours faciles à cerner pour l'électeur. Les programmes politiques semblent aussi plus contraints : dans une économie mondialisée, il est difficile pour le pouvoir d'un pays de l'Union européenne de proposer une politique dont les principes seraient très différents de ceux de ses voisins.

¹ Savoir s'ils ont des connaissances plus étendues en matière politique est difficile à juger. Des recherches sont en cours à ce sujet dans de nombreux pays (notamment autour d'Henry Milner, 2004). En France, Yves Schemeil anime une recherche sur ce sujet depuis plusieurs années.

² La vague post-présidentielle de 2002 enregistre déjà une montée sensible, ce qui plaide en faveur d'un effet 21 avril sur ce point. Mais il y a aussi un effet semblable en 2007, ce qui va plutôt dans le sens d'un effet de politisation par chaque élection.

Dans ce contexte de bricolage des identités politiques, il n'est pas étonnant qu'on ait pu parler d'une montée de la volatilité électorale. Les études montrent en fait que le franchissement de la frontière entre la droite et la gauche est assez faible et ne progresse pas. **Ce sont les passages entre abstention et vote, ainsi que la mobilité interne à un camp, qui permet de parler de croissance de la volatilité électorale.** Selon qu'on ressent ou non les enjeux de l'élection, selon qu'on veut ou non manifester sa déception de son camp ou de tous les camps, on va s'abstenir, voter pour un candidat marginal ou voter selon sa fidélité partisane. Celle-ci est incontestablement en baisse, moins de personnes se reconnaissent une identité partisane forte ; en fait les individus identifient plus qu'autrefois un parti dont ils se sentent proches mais la proximité avec ce parti diminue. Et il y a davantage d'écart entre la sympathie partisane et les votes exprimés dans l'urne. La fidélité partisane au sens fort (correspondant à une identité affirmée et vécue) est donc un phénomène certainement en baisse, mais les partis restent un élément de repérage qui aide les citoyens à former leur vote ou parfois... leur non vote. Le vote lui-même devient plus fluctuant, il se décide en fonction de valeurs intériorisées mais aussi d'une conjoncture du moment et d'une offre électorale. **La décision électorale correspond à des logiques souvent complexes** et on ne vote pas toujours pour le candidat que l'on veut voir gagner. Il y a au premier tour des **votes utiles** : on choisit le candidat le mieux placé d'une coalition et non pas celui qui exprime le mieux ce qu'on pense, on veut donc avant tout assurer la présence au second tour du candidat le mieux placé de son camp. Il y a aussi des **votes stratégiques**, ce qui constitue un vote utile inversé : on vote au premier tour pour son second choix, en faisant le pari que son candidat préféré, leader d'un grand parti de gouvernement ou d'une coalition, sera de toutes façons présent au second tour (André Blais, 2004).

Cette individualisation du rapport à la politique se traduit donc aussi par une **montée des hésitations et des états d'âme au moment de choisir entre plusieurs candidats.** Il semble y avoir eu une rupture de ce point de vue entre 1988 et 1995 (tableau 2). En 1988, 76 % déclaraient avoir pris leur décision longtemps à l'avance, ils ne sont plus que 51 % en 1995. Les choses ont peu bougé. Ces hésitations sont très révélatrices de la rationalisation du vote, des interrogations plus fortes qu'avant sur le sens de son vote, souvent jusqu'au dernier moment. Ces électeurs très hésitants ont souvent le profil de l'électeur rationnel (politisé, instruit, informé, à faible identité partisane, plutôt assez contestataire) et non pas de l'apathique en politique (Jaffré, Chiche, 1997).

Tableau 2 – Le moment du choix électoral

	1988 post-prési.	1995 post- prési.	2002 pré-prési.	2002 post- prési.	2007 pré-prési.	2007 post- prési.
Longtemps à l'avance	76	51	51	56	57	51
Pendant la campagne	8	21	20	21	18	27
Dernier moment	10	20	26	21	24	22

La montée de l'individualisation est aussi caractérisée par **un renforcement des attitudes critiques, notamment à l'égard des hommes politiques** (Bréchon, 2004b). Ces derniers n'ont jamais eu une très bonne image en France, mais celle-ci s'est encore dégradée entre 1978 et 2002. Leur image s'est légèrement améliorée depuis pour revenir à peu près au niveau de 1995 (tableau 3).

Tableau 3 – Sentiment de coupure avec les hommes politiques³

	1978	1987	1995	1997	2000	2002	2007
Beaucoup	5	7	3	3	7	2	2
Assez	31	36	24	16	18	15	26
Peu	44	29	51	47	37	51	54
Pas du tout	15	25	22	34	38	31	18

Sources : pour 1987, enquête Sofres ; pour 2000 enquête Démocratie (Cevpiof) ; pour les autres dates, enquêtes électorales.

Après plusieurs alternances politiques entre pouvoir de gauche et de droite, certains électeurs se sentent démunis et également critiques à l'égard des leaders. Mais globalement le fonctionnement de la démocratie en France est plutôt jugé positivement⁴. Et on note une grande différence entre 2002 et 2007 : à l'époque, à la veille de l'élection présidentielle, seulement 16 % disaient que l'élection permettrait d'améliorer les choses (beaucoup ou assez) contre 45 % à la même période en 2007. Si l'image des hommes politiques reste plutôt mauvaise, l'espoir d'un changement par les urnes est en partie revenu.

La déception à l'égard des élites politiques et un bas niveau d'espoirs de changement de politique peut évidemment conduire à ne pas aller voter ou à fortement hésiter avant de le faire. Pourquoi un individu se mobiliserait-il pour exprimer un vote s'il a le sentiment que tous les candidats sont mauvais ou du moins qu'on ne peut leur faire confiance, et que quelque soit l'élu, cela ne changera rien ? Normalement le citoyen doit au moins estimer que l'un des prétendants est moins mauvais que les autres et incarne un petit espoir de futur meilleur pour aller voter ; sinon, son acte exprime probablement seulement une identité nationale, il lui évite de se singulariser par une abstention s'il estime que le vote est « normal » ou qu'il constitue un devoir.

La montée de l'individualisation se manifeste donc par un rapport à la politique beaucoup moins conformiste qu'autrefois, **on est plus critique**, non seulement à l'égard des responsables politiques mais aussi à l'égard des institutions, **et on le fait plus facilement** savoir par **des actions de type protestataire**, portant sur des objectifs précis⁵. La participation critique (pétitions, manifestations...) est donc croissante. Beaucoup plus de Français ont déjà eu l'occasion de signer une pétition ou de participer à une manifestation en 1999 qu'en 1981 (source : enquêtes EVS). La signature de pétition est passée de 43 % à 67 % et la manifestation de 25 % à 39 %. Les actions plus dures (boycott, grève sauvage, occupation de locaux) restent rares, le pourcentage de gens qui ont eu l'occasion d'y participer semble stable, mais moins de gens disent qu'ils excluent d'y avoir un jour recours. La légitimité de ces actions dures a donc plutôt un peu progressé. Si les idéologies

³ Le tableau 3 mesure le sentiment de coupure entre les citoyens et la classe politique à travers l'affirmation : « A votre avis, est-ce que les responsables (ou hommes) politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez, peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ? ».

⁴ Les deux réponses positives totalisent 52 % en 1988, 53 % en 1995, 40 % en 1997. En 2002, on trouve 52 % en vague pré-présidentielle et 60 % en post-présidentielle. En 2007, respectivement 46 % et 64 %. Les Français sont probablement marqués dans leur jugement par l'élection qui vient d'avoir lieu et qui, en 2007, leur laisse un sentiment plus positif sur notre démocratie.

⁵ Pierre Rosanvallon (2006) note qu'on entre dans une sorte de démocratie à deux faces antithétiques. Alors que la démocratie représentative est de plus en plus contestée, la démocratie critique est au contraire plus réelle qu'avant, notamment à travers Internet qui offre des moyens d'expression critiques à peu de frais... La contre-démocratie est fondée sur la *surveillance* et la vigilance à l'égard des institutions et des personnalités, mais aussi sur l'*empêchement* de ce qui est refusé et sur les *jugements* des gouvernants.

révolutionnaires se sont essouffées, la pratique de l'action protestataire paraît plus vivante que jamais et on y est socialisé dès le lycée.

Nous avons gardé pour la fin la tendance qui sera ensuite approfondie : l'individualisation se traduit aussi par une **montée de l'abstention et une évolution du sens du vote**. On ne veut plus seulement voter par devoir civique, parce que le bon citoyen devrait le faire, on veut avoir de bonnes raisons de choisir un candidat plutôt qu'un autre. Autrefois, un nombre important de personnes, qui maîtrisaient mal les codes de la politique et se sentaient incompétentes, allaient pourtant voter par devoir. C'était aussi une manière d'affirmer leur appartenance à la communauté nationale⁶. Ces attitudes sont de moins en moins fréquentes, notamment dans les jeunes générations. Celles-ci sont beaucoup plus raisonneuses en politique et hésitent donc davantage avant de choisir un candidat, au point parfois de préférer ne pas voter plutôt que d'avoir l'impression de se décider dans l'ignorance. Evidemment, cette évolution se fait sur le long terme. Le sens du devoir électoral n'a pas disparu⁷ mais il est moins prégnant. Le vote est davantage vécu comme un droit que l'on utilise si l'on est convaincu par un candidat ou l'enjeu d'une élection. Il est alors considéré comme une faculté donnée de s'exprimer, de revendiquer une orientation politique ou de critiquer celle des autres. La rationalité axiologique est au cœur de la décision électorale comme tous les entretiens non directifs faits avec des votants ou des abstentionnistes le montrent amplement.

Cette communication entend tester de manière systématique, non pas l'ensemble des facteurs explicatifs de l'abstention, mais plus spécifiquement ceux qui relèvent d'une culture de l'individualisation. Nous chercherons donc à opérationnaliser les relations entre abstention et individualisation. Dans un contexte d'individualisation, puisque les individus sont raisonneurs et hésitants, très attentifs au contexte et aux conjonctures plus qu'aux grands principes, **l'abstention intermittente doit se développer, au détriment soit de l'abstention permanente, soit de la participation permanente**, qui constituent deux types d'attitudes pérennes. Avant de nous focaliser sur cet aspect, considérons d'abord les résultats électoraux : que peut-on dire sur les mouvements de l'abstention en France ?

La participation électorale : un trend de croissance mais des fluctuations conjoncturelles considérables

Une première manière simple d'apprécier la tendance à la montée de l'abstention consiste à repérer de quand date les records maximaux et minimaux d'abstention enregistrés à un type de scrutin (tableau 4). Les pourcentages minimaux sont en général anciens et les maximaux récents⁸. Mais évidemment il y a des cas déviants qui s'expliquent par des conjonctures

⁶ Ce souci d'affirmer leur commune appartenance citoyenne les conduisait à ne pas vouloir dire pour qui elles avaient voté. Comme l'a écrit Philippe Braud (1973), « Voter pour quelqu'un divise ; mais voter unit si, du moins, le secret est maintenu ».

⁷ On le voit bien dans les enquêtes électorales qui ne reconstituent jamais très bien l'abstention. Il y a encore beaucoup d'abstentionnistes qui se sentent fautifs et n'osent avouer leur abstention.

⁸ Seules les élections cantonales échappent à ce modèle. Les taux sont très fluctuants lorsqu'on observe toute la série des cantonales. Ces élections apparaissent particulièrement délaissées au début de la Ve République, l'abstention est même de 46.6 % en septembre 1973 (le recul de la date - de mars à septembre - après une élection législative en mars, est un facteur explicatif). La participation est plus élevée de 1976 à aujourd'hui, en partie du fait d'une politisation plus forte de ces élections, qui deviennent assez souvent un enjeu politique permettant de sanctionner la coalition au pouvoir. Le maximum de 1988 (51 % d'abstention) est un cas spécifique qui s'explique par la multiplication des élections la même année (l'élection cantonale vient après deux tours d'élection présidentielle et deux tours de législatives). On peut penser que l'accroissement des pouvoirs de l'exécutif départemental au début des années 80 a aussi contribué à donner plus de poids à ce type de scrutin. Il faut ajouter que depuis 1992 les élections cantonales sont souvent couplées avec un autre scrutin local. Il y a

particulières qui peuvent expliquer une très forte mobilisation ou démobilitation de l'électorat. Ainsi le taux de 22.4 % d'abstention au premier tour de l'élection présidentielle de 1969 est largement dû à une démobilitation de l'électorat socialiste, peu convaincu par la candidature de Gaston Defferre.

Tableau 4 – Abstention : pourcentage maximum, avant-dernier maximum, avant dernier minimum, minimum aux élections depuis 1958

	Élection présidentielle 1 ^{er} tour		Élections Législatives 1 ^{er} tour		Réfé- rendums		Élections européennes		Élections municipales 1 ^{er} tour		Elections cantonales 1 ^{er} tour		Elections régionales	
	%	date	%	date	%	date	%	date	%	date	%	date	%	date
% maximum	28.4	2002	39.6	2007	69.8	2000	57.2	2004	32.6	2001	51.0	1988	42.0	1998
Avant dernier maxi	22.4	1969	35.6	2002	63.0	1988	53.0	1999	30.6	1995	46.6	1973	37.9	2004
Avant-dernier mini	15.2	1965	18.7	1973	19.4	1969	43.3	1984	21.6	1983	34.5	2001	31.4	1992
Minimum	15.8	1974	16.8	1978	15.1	1958	39.3	1979	21.1	1977	29.3	1992	22.1	1986

Les taux d'abstention aux référendums sont aussi très dépendants de la question posée et pas seulement de la période. Le référendum de 1958 sur l'adoption de la Constitution est le plus mobilisateur, suivi par celui de 1969 sur la création des régions et la réforme du Sénat. Pour la première fois depuis 1958, Le général de Gaulle risquait d'être battu. Or, conformément à sa volonté de dramatiser et de transformer les référendums en plébiscites, Charles de Gaulle avait annoncé qu'il démissionnerait en cas d'échec. L'importance de l'enjeu – pour ou contre le maintien de Charles de Gaulle au pouvoir – explique le faible taux d'abstention. L'avant dernier maximum en 1988 s'explique aussi fort bien par la conjoncture : il porte sur le statut de la Nouvelle Calédonie, ce qui apparaît très secondaire à beaucoup de citoyens, qui n'ont d'ailleurs pas une opinion très structurée sur cette question. Par contre l'énorme taux de 69 % d'abstention en 2000 pour le référendum sur le raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans est plus difficile à expliquer. Il s'agit d'une réforme constitutionnelle importante. Mais elle a été soumise à référendum après négociation sur son contenu entre le président Chirac et son premier ministre de cohabitation, Lionel Jospin⁹. La réforme recueillait donc l'approbation de presque toutes les forces politiques, le résultat du scrutin ne faisait pas de doute. De plus il n'y eut pratiquement aucune campagne pour mobiliser les citoyens, tout se jouant en un temps très court, en septembre, au moment de la rentrée scolaire. Ni les partis politiques, ni le pouvoir étatique ne jugèrent important de faire des efforts pour expliciter les enjeux de cette réforme et inciter à voter. On peut aussi évoquer le référendum de 2005 sur l'approbation du traité constitutionnel européen. La mobilisation de l'opinion a été incontestable, les débats étaient très nombreux à la télévision et très suivis, les discussions entre amis étaient aussi très fréquentes, les sondages laissaient entrevoir que le résultat pouvait être négatif. Le taux d'abstention fut de 30.6 %, très semblable à la mobilisation observée en 1992, pour l'adoption du traité de Maastricht.

alors peu d'écart dans les taux d'abstention aux deux scrutins, ceux qui se sont déplacés pour un scrutin participant aussi naturellement à l'autre (les files d'électeurs sont canalisées pour passer d'une urne à l'autre, sans déperdition !). Le taux minimal de 1992 s'explique par le couplage avec une élection régionale plus mobilisatrice, de même pour celui de 2001 organisé avec les municipales.

⁹ Rappelons que Lionel Jospin impose la réforme au président, celui-ci exige que la réforme soit limitée à un « quinquennat sec », c'est-à-dire sans autre modification constitutionnelle telle que le nombre de mandats successifs possibles.

On pourrait raisonner aussi sur les élections régionales. Le tableau 2 donne en fait tous les taux pour cette élection, seulement organisée depuis 1986 tous les 6 ans. Le score minimal enregistré en 1986 s'explique essentiellement par la concomitance avec une élection législative qui joue un rôle d'entraînement. Le taux maximal s'observe en 1998 dans un contexte de relatif état de grâce du gouvernement après seulement quelques mois au pouvoir. La volonté de sanctionner le gouvernement ne joue donc pas comme motif de mobilisation. Au contraire, elle est très nette en 2004, ce qui explique la baisse de l'abstention par rapport à 1998. Mais on peut remarquer que la conjoncture de 1992 était aussi une conjoncture de fort mécontentement à l'égard du gouvernement (cette fois-ci socialiste) : l'abstention était de 31.4 %. On eut estimer que le différentiel d'abstention entre 1992 et 2004 (6.5 points), dans des conjonctures semblables, représente à peu près la tendance à la montée lente de l'abstention depuis la fin des années 80, tendance que l'on observe non seulement en France, mais dans de très nombreux pays européens (Franklin, 2004).

Les élections législatives françaises : un scrutin désormais moins mobilisateur parce que moins décisif

Lorsqu'on considère les chiffres de l'abstention aux élections législatives françaises depuis la Libération, on constate qu'elle était faible sous la IV^e République (entre 17.2 % en 1956 et 21.9 % en novembre 1946¹⁰). L'explication principale en est institutionnelle : si l'on met à part les référendums constitutionnels de 1945-1946, ce sont alors les élections les plus importantes du système politique : le choix du gouvernement dépend de la composition de l'Assemblée nationale. L'enjeu politique est donc essentiel, du moins en théorie. Car en pratique, le changement des alliances entre partis en cours de législature faisait que l'électeur ne choisissait pas vraiment une majorité gouvernementale en votant lors des élections législatives.

Les deux premières élections législatives de la V^e république sont peu mobilisatrices (tableau 5) : l'abstention est de 22.8 % au premier tour de novembre 1958 et de 31.3 % au même tour de novembre 1962. L'explication est claire : ces scrutins se déroulent dans le prolongement d'un autre : elles fonctionnent alors comme des élections de confirmation, après des référendums dramatisés¹¹, largement centrés sur le soutien au général de Gaulle. Dans de telles conjonctures, le vote au deuxième scrutin apparaît moins nécessaire à certains électeurs, qui estiment avoir déjà pris position au premier et qui sont lassés de retourner aux urnes. De plus, dans les deux cas, on a assisté à un réaligement d'électeurs qui, au référendum, ne suivent pas les consignes de leur parti habituel et soutiennent le général de Gaulle. Dans le scrutin suivant, ils ont à faire un choix difficile, entre le retour à leur fidélité passée et la confirmation de leur nouvelle allégeance. Les hésitations entre les deux choix peuvent conduire à une abstention.

¹⁰ L'élection législative de novembre 1946 intervient juste après le référendum qui adopta sans enthousiasme la Constitution. L'abstention, qui était de 31,2 % en octobre, tombe à 21,9 %.

¹¹ Rappelons que le premier permet l'adoption de la Constitution, le second instaure l'élection du président au suffrage universel direct ; il constitue une sorte de refondation de la V^e République qui entérine et institutionnalise le fort pouvoir du président et empêchera, après le départ de de Gaulle, un retour à une domination de l'Assemblée sur l'exécutif, comme sous la IV^e République. Sans cette réforme, le choix du président par 80 000 élus aurait assez vraisemblablement conduit en 1969 à l'élection d'Alain Poher comme président ; il proposait en fait un style de présidence pas très éloigné de celui de la IV^e République.

Après ces débuts peu mobilisateurs, les élections législatives sont à nouveau plus disputées : l'abstention est, toujours au premier tour, de 18.9 % en 1967, 20.0 % en 1968, 18.7 % en 1973, 16.8 % en 1978, 21.5 % en 1986. On retrouve des taux semblables à ceux de la IV^e République, du fait de fortes mobilisations sur des enjeux entre gauche et droite. Mars 1967 fonctionne comme un troisième tour de l'élection présidentielle de 1965 (dans laquelle Charles de Gaulle avait été mis en ballottage) et l'opposition réussit à obtenir presque autant de sièges que les gaullistes¹². 1973 représente un début de dynamique de l'union de la gauche, ce qui oblige aussi la majorité à fortement mobiliser ses troupes. En 1978, la possibilité d'une « grande alternance » au pouvoir et d'une cohabitation entre un président de droite (Valéry Giscard d'Estaing) et un Premier ministre de gauche est au centre du débat, chaque camp défendant un programme idéologiquement marqué. 1986 est aussi une élection mobilisatrice mais pour des raisons assez différentes. La gauche est au pouvoir depuis 1981, elle a mécontenté une partie de son électorat et le président Mitterrand s'attend à un échec législatif. Pour limiter la défaite, il change le mode de scrutin et revient à un système proche de celui de la IV^e République : un scrutin proportionnel de liste sur base départementale. C'est un mode de scrutin en principe un peu plus mobilisateur qu'un système majoritaire de circonscription (puisque la voix de chaque électeur compte davantage : dans les grands départements, un parti, petit ou même moyen, est représenté, alors qu'il perd presque toutes chances de l'être avec un scrutin uninominal de circonscription). De plus, l'enjeu de l'élection : donner une revanche à la droite sur 1981 ou la confirmer au pouvoir est mobilisateur. Et la déception engendrée par les deux grandes coalitions dans leur alternance au pouvoir n'a pas encore fait sentir ses effets délétères sur la participation électorale.

Tableau 5 – Taux d'abstention enregistré au premier tour chaque fois qu'une élection législative suit un scrutin fondamental

	1958	1962	1981	1988	2002	2007
Scrutin fondamental	15.1	22.8	18.9	18.6	28.4	16.2
Elections législatives juste après	22.8	31.3	29.1	34.3	35.6	39.6
Ecart entre les deux	7.7	8.5	10.2	15.7	7.2	23.4

Toutes les autres élections législatives, qui sont aussi les plus récentes, ont connu des taux d'abstention très élevés. On le voit notamment sur le tableau 5 : dans les quatre élections concernées depuis 1981, l'abstention a oscillé entre 29.1 % et 39.6 %. Et dans les élections législatives non présentées sur le tableau, 1993 et 1997, l'abstention a été respectivement de 30.8 % et de 32.0 %. Deux explications complémentaires de cette forte abstention peuvent être avancées. D'abord il semble bien que le système institutionnel français fait perdre de son importance à l'élection législative. Le choix du président est le scrutin le plus disputé, le plus mobilisateur, non seulement parce qu'il est personnalisé mais aussi parce que le programme du président pour la France porte inévitablement sur les grands enjeux politiques. Et on sait qu'en dehors des périodes de cohabitation, le président est le véritable maître de la politique française. Ainsi concurrencé, le scrutin législatif apparaît très atomisé en 577 scrutins séparés, avec autant de candidats dont beaucoup sont inconnus. Pour l'électeur, se faire un jugement sur la personnalité et le programme de quelques personnes bien médiatisées dans le cadre de l'élection présidentielle est simple, alors que les candidats législatifs de la circonscription restent des inconnus pour beaucoup. Et aujourd'hui les électeurs ne souhaitent pas voter sans bonnes raisons pour un candidat qu'ils ne connaissent pas. La mention de son étiquette

¹² *Les élections législatives de mars 1967*, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques n° 170, 1970.

politique est également très insuffisante car les partis ont très mauvaise presse, on fait plus facilement confiance à des hommes qu'à leurs partis¹³. Le vote par forte sympathie partisane s'étiole (comme on l'a vu). Enfin, certains électeurs qui n'ont pas voté pour le nouveau président, peuvent cependant estimer qu'on doit lui laisser mettre en oeuvre son programme. Ils ne vont donc pas voter pour l'opposition¹⁴.

Une deuxième raison de la perte d'importance du scrutin législatif tient au calendrier. Chaque fois que les élections législatives se déroulent dans la suite d'une autre élection, jugée plus fondamentale, l'abstention progresse au second scrutin¹⁵. On peut voir sur le tableau 5 que l'écart semble aujourd'hui croissant entre les deux scrutins. Par rapport aux référendums de 1958 et 1962, le surplus d'abstentions était s'environ 8 points. Après le scrutin présidentiel de 1981 (dans lequel François Mitterrand fut élu), les législatives de juin (qui conduisent à l'élection d'une forte majorité de députés socialistes) sont peu mobilisatrices. L'abstention monte de 10 points. Le même phénomène se produit et même s'accroît en 1988 : l'écart est de 15.7 points. Les chiffres de 2002 sont particuliers : l'abstention est très forte dès le premier tour de l'élection présidentielle (on y bat un record pour ce type d'élection avec plus de 28 % d'abstentions)¹⁶. Lors des élections législatives, l'abstention bat à nouveau un record pour ce type de scrutin mais l'écart n'est pas très fort avec le premier tour présidentiel qui était en fait « anormal » pour ce type de scrutin.

En 2007, toujours dans un contexte d'élections législatives de confirmation après le scrutin présidentiel, l'abstention, qui était à un taux très bas au premier tour de l'élection

¹³ Au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, 23 % disent s'être déterminés en fonction de la personnalité des candidats, 65 % en fonction de leurs propositions et idées, et seulement 5 % en fonction de leur parti. La fidélité électorale ne fonctionne plus comme un moyen économique évitant de s'informer et de réfléchir sur les enjeux de l'élection.

¹⁴ 17 % de l'électorat de Ségolène Royal au second tour de l'élection présidentielle estiment qu'« Il est préférable que, après les élections législatives, il y ait une majorité de députés favorables à Nicolas Sarkozy pour qu'il mène sa politique » (vague post présidentielle, enquête électorale CEVIPOF - Ministère de l'Intérieur).

¹⁵ Rappelons que le référendum constitutionnel de septembre 2000 a réduit le mandat présidentiel à cinq ans et qu'une loi organique de 2001 a modifié le calendrier électoral, en prolongeant le mandat de l'Assemblée jusqu'en juin 2002. Ainsi, désormais, tant que les présidents et les Assemblées vont aux termes de leurs mandats, les élections législatives seront toujours organisées juste après la présidentielle. Cette loi visait notamment à éviter le renouvellement des périodes de cohabitation, jugées rétrospectivement comme non satisfaisantes et dangereuses pour une bonne gouvernance. D'autres motivations ont probablement expliqué son adoption. Lionel Jospin espérait gagner la présidentielle. Le nouveau calendrier lui donnait plus sûrement une majorité parlementaire que le maintien de l'ancien, avec des législatives juste avant les élections présidentielles. Ce calendrier place les législatives dans la dynamique de l'élection présidentielle et donne plus sûrement au nouveau président une majorité pour mettre en oeuvre son programme.

¹⁶ Ceci s'explique par une conjoncture de « premier tour déjà joué ». Les deux têtes de l'exécutif (Jacques Chirac et Lionel Jospin) qui viennent de cohabiter cinq ans au pouvoir (de 1997 à 2002) apparaissent comme étant intouchables et déjà sélectionnés en vue du second tour. Du coup, beaucoup de jeunes (et de moins jeunes) ne voient pas pourquoi aller voter. Les deux principaux candidats ont pendant cinq ans accumulé les mécontentements, ils sont quelque peu « usés », ce qui est source d'abstention mais aussi de votes protestataires : certains choisissent un petit candidat au premier tour même s'il n'a aucune chance d'être élu. Souvent, ils ne souhaitent pas que ce candidat soit élu mais son programme leur plaît. C'est dans ce contexte de très forte atomisation du vote que Lionel Jospin fut éliminé du tour décisif, devancé de très peu par Jean-Marie Le Pen (0.7 point) et de 3.7 points par Jacques Chirac dont le résultat au premier tour n'était guère meilleur que celui de ses deux principaux challengers. Le second tour fut beaucoup plus mobilisateur que le premier (abstention à 20.3 %), l'enjeu étant alors très clair : pour ou contre Le Pen. Lors des élections législatives, l'abstention redevint forte. La mobilisation citoyenne du second tour présidentiel (contre l'extrême droite) ne se renouvelle pas, elle ne fut que ponctuelle, chaque conjoncture conduisant à une décision de s'abstenir ou de voter si on estime pouvoir valablement faire un choix qui a du sens.

présidentielle, atteint un score inégalé dans l'autre sens aux élections législatives¹⁷. Du point de vue de la participation politique, les deux élections de 2007 sont donc tout à fait paradoxales : l'abstention est minimale à l'élection présidentielle, maximale aux législatives où environ 40 % des citoyens français ne vont pas voter. Comment expliquer un tel changement de comportement à cinq semaines d'intervalle ? On peut expliquer la forte mobilisation présidentielle par une conjoncture particulière complètement antithétique de celle de 2002. Les deux principaux candidats, issus des partis de gouvernement, ont réussi en 2007 à être perçus comme des hommes et des femmes nouveaux en politique¹⁸. Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, a réussi à se situer à distance de la politique du gouvernement sortant. Ses fortes divergences avec le président Jacques Chirac et le Premier ministre Dominique de Villepin ont du coup été très bénéfiques pour lui. Le parti majoritaire pouvait ne plus être jugé sur son bilan ! Au Parti socialiste, Ségolène Royal a aussi joué sur sa marginalité. Elle n'était pas au départ la favorite de l'appareil, « plusieurs éléphants » semblant beaucoup mieux placés qu'elle pour être investis. Elle s'est présentée comme une adepte du parler « simple », de l'écoute du citoyen et de la démocratie participative, faisant sentir sa différence avec les notables du parti. Elle s'est imposée à son parti en jouant de sa popularité dans l'opinion publique. Il faut ajouter qu'un troisième homme, François Bayrou, a réussi une forte percée dans les deux derniers mois de cette longue campagne. Il est passé de 6 à 8 % des intentions de votes à 23 ou 24 %, pour finalement recueillir 18.6 % de suffrages le 22 avril. Sa thématique d'indépendance à l'égard des deux principaux partis politiques et de critiques des positions trop connues et usées de la droite et de la gauche a eu un certain succès et a probablement mobilisé des électeurs qui auraient pu être tentés par l'abstention. Donc, les principaux candidats ont fortement mobilisé en 2007, l'abstention tombe à un niveau très proche des minima des présidentielles de 1965 et 1974 (15.2 et 15.8 % au premier tour).

Mais cette conjoncture particulièrement mobilisatrice de la présidentielle de 2007 n'a à peu près pas eu d'effet de contagion sur les élections législatives. Celles-ci n'ont que les effets attendus d'une élection de confirmation (comme en 1981, 1988 et 2002). Le président obtient une large majorité pour gouverner ; les petits partis sont laminés, surtout s'ils sont en dehors d'une alliance électorale ; les abstentions sont nombreuses (pour les raisons structurelles déjà évoquées).

C'est essentiellement l'abstention intermittente qui progresse

L'augmentation de l'abstention ces dernières années résulte essentiellement d'une montée de l'abstention intermittente et non pas de comportements permanents de non-vote (Héran, 2004). Sur les quatre tours de scrutin du printemps 2002, on dénombrait 13 % d'abstentionnistes constants, 40 % d'intermittents du vote et 47 % de votants constants. Alors qu'en 1995, les abstentionnistes constants étaient 11 % (en prenant en compte aussi 4 scrutins, 2 tours de présidentielle et 2 tours de municipales). Mais les intermittents passent à 40 % contre 34 % sept ans plus tôt¹⁹. Tout cela au détriment des votants systématiques (55 % en

¹⁷ Sur les élections de 2007, on pourra consulter notamment le numéro spécial de la *Revue politique et parlementaire*, 2007.

¹⁸ Alors qu'ils ont tous deux une assez longue carrière politique derrière eux, même s'ils représentent une génération plus jeune que celle de Jacques Chirac ou même Lionel Jospin.

¹⁹ La même étude a été faite sur les trois scrutins de 2004 (deux tours des régionales, un tour des européennes) qui sont des types de scrutins pas très mobilisateurs. L'abstentionnisme constant s'est élevé à 25 %, les votants constants ne sont que 36 %, les intermittents constituent le groupe le plus nombreux (39 %). Il y a une relation assez forte entre les trois types en 2002 et 2004. 85 % des abstentionnistes systématiques de 2002 le sont aussi en 2004. Cf. Aline Désesquelles, « La participation électorale au printemps 2004. Un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les scrutins », *INSEE Première* n° 997, décembre 2004.

1995, 47 % en 2002). L'INSEE fera connaître d'ici quelques mois le résultat très fiable pour 2007 sur le même type d'études.

Il n'est donc pas encore possible de comparer 2007 à 1995 et 2002. Mais on peut essayer à partir des enquêtes électorales de repérer au fil du temps l'abstention constante, la situation intermittente, la participation constante (tableau 6). Evidemment le type de scrutins pris en compte et la durée de la période peuvent influencer sur les résultats. Il ne faut pas oublier aussi que l'abstention est sous-évaluée dans les enquêtes. La montée de l'abstention et le développement de l'abstention intermittente apparaît cependant assez bien sur ce tableau.

Tableau 6 – Intensité de l'abstention à différents moments du temps*

	1962-1967	1973-1978	1986-1988	1997-2002	2002 4 scrutins	2005-2007
Aucune abstention	82	80	77	68	67	76
Une fois	13	7	14	21	16	19
Deux fois	4	3	4	9	10	4
Trois fois	1	8	6	3	3	1
Quatre ou cinq fois	0	2		-	4	-

* Pour 1962-1967, 1^{er} tour des législatives de 1962, 1^{er} tour de la présidentielle de 1965, 1^{er} et 2^{ème} tour des législatives de 1967. Pour 1973-1978, 1^{er} tour des législatives de 1973, 1^{er} et 2^{ème} tour de la présidentielle de 1974, 1^{er} et 2^{ème} tour des législatives de 1978. Pour 1986-1988, tour unique des législatives de 1986, 1^{er} et 2^{ème} tour de la présidentielle de 1988. Pour 1997-2002, 1^{er} tour des législatives de 1997, 1^{er} et 2^{ème} tour de la présidentielle de 2002. Pour 2005-2007, référendum de 2005, 1^{er} et 2^{ème} tour de la présidentielle de 2007.

L'abstention ne se développe pas en lien avec une supposée croissance de l'apathie politique (comme certains le disent encore, par exemple Katen Fogg, 2004²⁰ : « Electoral participation is in general falling, as least as measured by voter turnout. Rising levels of apathy or cynicism are of growing concern in both newer and older democracies, and are a particular focus of concern in Western Europe »²¹). A mon sens, s'il existe une abstention croissante, on ne saurait facilement parler d'une apathie croissante. Les enquêtes montrent en effet que l'intérêt pour la politique (tableau 1) et pour les enjeux de société ne baisse pas ; on a vu aussi que certaines formes de participation politique dites protestataires se développent ces dernières années. Cette explication par l'apathie citoyenne est en tout cas insuffisante. Elle permet assez bien d'expliquer l'abstention permanente d'individus qui ne vont donc jamais voter. Elle permet aussi d'expliquer que 8 à 10 % des Français (selon les périodes) restent non-inscrits sur les listes électorales. Les enquêtes montrent en effet que les non inscrits et les abstentionnistes permanents appartiennent souvent à des catégories mal insérées socialement, au bas de l'échelle sociale, sans diplôme, au chômage, locataires et sans attaches géographiques stables. Outre cette catégorie de non inscrits et d'abstentionnistes permanents par défaut d'insertion sociale (les exclus), il existe cependant aussi une catégorie de non inscrits par « excès d'insertion »²² : des personnes très diplômées, plutôt favorisées, très insérées dans un emploi qui les conduit à de fréquents déménagements, du coup sans insertion locale et qui ne prennent pas la peine de s'inscrire là où elles habitent (d'autant plus qu'elles se savent appelées à redéménager). Les étudiants sont souvent dans une telle situation de forte mobilité géographique.

²⁰ Katen Fogg est secrétaire général de l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), basé à Stockholm. IDEA gère une base de données très riche sur les taux d'abstention dans tous les pays du monde. Le rapport cité fournit, outre les chiffres d'abstention, plusieurs chapitres interprétatifs.

²² Durkheim expliquait aussi qu'il y avait une catégorie de suicides par déficit d'insertion et une autre pas excès !

Mais l'apathie explique mal l'abstention intermittente et tous les comportements de plus en plus erratiques que nous avons pu constaté : certains votent à un tour de scrutin, pas à l'autre ; ou à l'élection fondamentale mais pas à celle qui suit quelques semaines plus tard. Si on explique l'abstention essentiellement par l'apathie, la conjoncture de 2007 donne l'impression le 22 avril et le 6 mai que les Français sont des citoyens très consciencieux et éclairés. Par contre le 10 et le 17 juin, ils semblent être devenus les mauvais élèves et les pires citoyens de l'Europe de l'Ouest ! Il y a donc d'autres explications à développer pour comprendre le développement de l'abstention.

Cette montée de l'abstention intermittente est particulièrement forte dans les jeunes générations (tableau 7). On ne peut l'expliquer seulement par un effet de cycle de vie et d'incomplète insertion sociale. Il y a là certainement un trait générationnel lié à la montée d'une culture de l'individualisation, que l'on observe dans toutes les générations nées après guerre, mais qui est de plus en plus forte chez les moins de 40 ans en 2002 et de 45 ans en 2007. L'intermittence du vote est intéressante à considérer sur les séquences électorales de 2002 et 2007. Un gros tiers des moins de 35 ans n'ont pas voté au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, ils n'ont pas compris les enjeux de cette élection et ne se sont donc pas exprimés. Le second tour était pour eux beaucoup plus clair, il constituait une sorte de référendum pour ou contre l'extrême droite ; du coup, on n'a pas observé un écart important de vote entre générations pour le second tour. Ce sursaut mobilisateur fut de courte durée puisqu'à nouveau, pour les élections législatives qui ont suivi, les jeunes ont été très fortement abstentionnistes. En 2007, les écarts par âge sont beaucoup moins importants aux deux tours de l'élection présidentielle (à confirmer pour le second tour) et ressemblent plutôt à un déficit d'insertion sociale avant 25 ans et après 70 ans²³. Par contre à nouveau, aux législatives, l'abstention est très forte jusqu'à 45 ans et se révèle plus basse au-delà.

Tableau 7. Pourcentage d'abstentions en 2002 et 2007, selon plusieurs variables socio-démographiques

	2002			2007		
	Election présidentielle		Premier tour législatives	Election présidentielle		Premier tour législatives
	Premier tour	Second tour		Premier tour	Second tour	
Ensemble	27	19	35	16	16	39
18-24 ans	37	22	58	23	Données demandées à IPSOS	51
25-34 ans	36	26	54	10		42
35-44 ans	25	14	40	12		41
45-59 ans	22	16	21	17		34
60-69 ans	17	16	22	14		32
70 ans et plus	28	22	20	20		37
Salarié du privé	26	19	43	12		40
Salarié du public	25	20	36	14		36
Chômeur	46	18	51	28		44
Etudiant	39	19	53	19		48
Retraité	21	20	20	18		33

²³ Au contraire, les 60-69 ans sont particulièrement actifs en politique. On le voit sur le tableau 7 mais aussi dans d'autres enquêtes (Bernard Denni, 2007) « Participation politique et vote des seniors à l'élection présidentielle de 2007 », *Gérontologie* n° 120, mars 2007, p. 29-50.

Revenus modestes	33	26	37	22		51
Revenus moyens	24	15	34	16		37
Revenus élevés	26	19	30	7		28
Bas diplôme	26	19	31	23		49
Baccalauréat	23	21	35	15		37
Diplôme supérieur	29	18	40	8		32

Source : Sondages téléphoniques IPSOS le jour du vote, représentatifs de la population de plus de 18 ans, inscrite sur les listes électorales. En 2002, 4044 individus pour le premier tour de la présidentielle, 2886 pour le second, 2925 pour le premier tour des élections législatives. En 2007, 3397 individus pour le premier tour présidentiel, 3609 pour le second, 3027 pour le premier tour législatif.

L'abstention intermittente peut cependant être elle-même expliquée de plusieurs manières. L'abstention intermittente peut d'abord correspondre à des contraintes objectives et à la situation des individus. Ainsi le fait d'être mal-inscrit, c'est-à-dire d'être inscrit loin de son domicile, rend plus difficile la participation régulière aux scrutins. Lorsqu'on est électeur dans l'Ardèche où on est né mais qu'on habite la région parisienne, il est difficile d'aller très régulièrement voter, notamment lorsque des élections se suivent de près (Bon, Denni, 1978). Le fait d'avoir de plus en plus souvent ces dernières années des élections assez rapprochées, d'une part parce qu'il y a davantage d'occasions de voter (création de l'élection présidentielle en 1965, des européennes en 1979, des régionales en 1986), et d'autre part parce que le calendrier électoral institutionnalise maintenant les couples d'élection présidentielle suivie des législatives seulement quelques semaines plus tard (en moins de deux mois, l'électeur est appelé à s'exprimer quatre fois), a certainement favorisé la montée de l'abstention intermittente. On peut penser aussi que les transformations de la société créent une mobilité plus grande de la population (avec un allongement des études pendant lesquelles on bouge plus qu'avant de lieux d'étude, avec des reconversions nombreuses obligeant à changer d'emploi...).

Mais l'abstention intermittente est aussi souvent liée à un manque de "bonnes raisons" d'aller voter. C'est évidemment ce qui est le plus difficile à mettre en évidence à partir des enquêtes électorales. L'analyse des réponses à une question donnant une liste des « raisons de s'abstenir » est en général décevante²⁴. On peut par contre chercher à identifier les « raisons de l'abstention » à partir d'une recherche de relations entre fréquence de l'abstention et question d'opinion. C'est ce que fera la suite de cette communication. On regardera notamment son lien avec les hésitations avant de voter, avec l'opinion sur les changements permis par l'élection, sur la confiance en la droite et la gauche pour gouverner le pays...

D'ores et déjà, commentons la comparaison des tableaux 8 et 9. L'un montre des croisements en 1962-1967, l'autre en 1997-2002. Dans les deux cas, on a pris en compte le lien avec des variables socio-démographiques et des variables politiques. Le système de croisement est très différent. Dans les années 1960, les relations sont très faibles. Le lien avec l'âge n'existe qu'en tout début du cycle de vie (les votants constants ne sont vraiment sous-représentés que chez les 26-29 ans). Les chômeurs (il est vrai très rares) semblent voter autant que les autres. Il n'y pas de lien avec les groupes socio-professionnels. Plus étonnant encore, le lien entre l'intérêt pour la politique et l'abstention est faible. Ceux qui sont les plus critiques à l'égard de la classe politique votent cependant autant que les conformistes. Le fait d'avoir un profil confiant à l'égard d'autrui ne joue pas davantage. Le tableau 9 montre au contraire des

²⁴ Beaucoup ont des raisons complexes, difficilement réductibles à une formule et certaines raisons formelles (oubli, pas eu le temps...) peuvent fonctionner comme des réponses faciles et « refuge ».

liaisons assez nettes avec à peu près les mêmes variables. Tout ce passe donc comme si le sens du vote avait changé. Dans les années 60, on votait par devoir, on votait donc même si on était dépolitisé et si on ne croyait pas beaucoup aux hommes politiques. A la fin du XXème siècle au contraire, la participation électorale semble beaucoup plus dépendante du degré de politisation, de confiance sociale et institutionnelle. On vote si on estime que s'exprimer, dans la conjoncture du moment, fait sens.

Tableau 8 – Abstention de 1962 à 1967 croisé avec...

	Votant constant	intermittent	Abstention constante ou presque
	82	13	5
26-29 ans	63	28	8
30-39 ans	78	16	6
40-49 ans	84	11	5
50-59 ans	85	11	4
60-69 ans	88	11	2
70 ans et plus	85	9	6
Intérêt politique – Beaucoup et assez	88	10	2
Peu	84	13	3
Pas du tout	79	14	7
Coupure avec classe politique – OUI	85	11	5
Ça dépend	80	16	4
NON	83	13	5
Confiance sociale - Forte	85	12	4
Moyenne	83	13	4
Faible	80	15	6

Tableau 9 – Abstention entre 1997 et 2002 croisée avec...

	Votant constant	intermittent	Abstention constante ou presque
	68	21	11
23-24ans	41	39	21
25-34 ans	54	29	17
35-49 ans	67	22	12
50-64 ans	75	17	9
65 ans et plus	78	15	7
Intérêt politique - Beaucoup	76	17	7
Assez	73	19	9
Peu	63	25	12
Pas du tout	55	20	25
Image des hommes politiques – Bonne	75	17	8
Moyenne	70	22	8
Mauvaise	63	23	14
Confiance spontanée à autrui	74	18	6
On n'est jamais assez prudent avec les autres	66	22	12
Confiance aux institutions – Forte ++	76	16	8
Forte +	71	20	9
Faible -	63	24	14
Faible --	60	24	17

Conclusion : Dans une conjoncture de vote individualisé et raisonné, les taux d'abstention connaîtront à l'avenir des fluctuations très fortes, beaucoup plus importantes que par le passé.

Bibliographie

- Bauman Zygmunt. *The individualized society*, Cambridge : 2001.
- Beck Ulrich, Beck-Gernsheim Elisabeth. *Individualization: Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences (Theory, Culture and Society)*, Sage, 2002.
- Blais André, 2004. "Y-a-t-il un vote stratégique en France", in Bruno Cautrès, Nonna Mayer (direction), *Le nouveau désordre électoral*, Presses de sciences po.
- Bon Frédéric, Denni Bernard, 1978. « "Population électorale, population électorale potentielle, population totale dans la région Rhône-Alpes », *Revue française de science politique*, 28/6, décembre 1978, p. 1055-1066.
- Boudon Raymond, 2003. *Raison, bonnes raisons*, PUF, 2003.
- Braud Philippe, 1973. *Le comportement électoral en France*, PUF, 1973.
- Bréchon Pierre, 2002. « Comprendre les logiques de l'abstention », *Revue politique et parlementaire*, Septembre-décembre 2002, p. 83-93.
- Bréchon Pierre (direction). *Les valeurs des Français*. Armand Colin, 2ème édition, 2003.
- Bréchon Pierre, 2004a. *La France aux urnes. Soixante ans d'histoire électorale*, La documentation française, Les études, 4^{ème} édition, 2004.
- Bréchon Pierre, 2004b, « Crise de confiance dans les élites politiques », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (direction), *Le nouveau désordre électoral*, Presses de Sciences po, p. 47-69.
- Bréchon Pierre, 2006. *Comportements et attitudes politiques*, Presses universitaires de Grenoble.
- Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (direction). *Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme, Futuribles*, numéro spécial 277, juillet-août 2002
- Denni Bernard, 2007. « Participation politique et vote des seniors à l'élection présidentielle de 2007 », *Gérontologie* n° 120, mars, p. 29-50.
- Ester Peter, Halman Loek, Moor Ruud de. *The Individualizing Society. Value Change in Europe and North America*, Tilburg University Press, 1993.
- Fogg, Katen (2004). préface de *Voter Turnout in Western Europe since 1945. A regional Report*, IDEA, p. 5.
- Franklin Mark N., *Voter turn out and the dynamics of electoral competition in established democracies since 1945*, Cambridge university Press, 2004.
- Héran François, 2004. « Voter toujours, parfois... ou jamais », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (direction), *Le nouveau désordre électoral*, Presses de Sciences po, p. 351-367.
- Jaffré Jérôme, Jean Chiche, 1997. « Mobilité, volatilité, perplexité », dans Daniel Boy, Nonna Mayer (direction), *L'électeur a ses raisons*, Presses de sciences po, p. 285-325.
- Milner Henry, 2004. *La compétence civique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- *Revue politique et parlementaire*, 2007. *Les élections de 2007*, n° 1044, juillet-septembre (coordonné par Pierre Bréchon).
- Rosanvallon Pierre, 2006. *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil.
- Subileau Françoise, Toinet Marie-France, 1993. *Les chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, La découverte.
- Subileau Françoise, 1997. « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie », in Nonna Mayer (direction), *Les modèles explicatifs du vote*, L'Harmattan, 1997.